

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 9
Présent : 7
Votants : 9

L'an deux mil vingt trois
Le 9 juin à 20 heures 00
Le Conseil Municipal de la commune de Roche
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 01 juin 2023
Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mr Jérôme VRAY, Mme Annick MAISSE, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Frédéric GRANDPIERRE, conseillers municipaux.
Excusés : Mr Jean-Baptiste WILLAUME donne pouvoir à Madame Christelle MASSON, Mme Cindy CHARLES donne pouvoir à Monsieur Laurent GRIOT
Secrétaire de séance : Mme Vanessa ZIGLER DESTOUR

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministre de l'Intérieur du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) composition du bureau électoral.

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M Jean-Yves BESSEY, M Frédéric GRANDPIERRE, M Laurent GRIOT, Mme Vanessa ZIEGLER DESTOUR. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) élection des délégués

Les candidatures enregistrées : aucune

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote du délégué titulaire.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- M. Laurent GRIOT : 9 voix

M Laurent GRIOT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu au 1^{er} tour du scrutin en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

Il est procédé au vote de trois délégués suppléants.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Résultats du premier tour de scrutin :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- M. Jean-Yves BESSEY : 3 voix
- M. Frédéric GRANDPIERRE : 3 voix
- M. Jean-Baptiste WILLAUME : 3 voix

Résultats du second tour de scrutin :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- M. Jean-Yves BESSEY : 3 voix
- M. Frédéric GRANDPIERRE : 3 voix
- M. Jean-Baptiste WILLAUME : 3 voix

M. Jean-Yves BESSEY, M. Frédéric GRANDPIERRE et M. Jean-Baptiste WILLAUME sont proclamés élus au 2nd tour du scrutin en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS
CERTIFIE CONFORME
Fait à ROCHE, le 09 juin 2023

Le secrétaire de séance
Vanessa ZIEGLER DESTOUR



Le Maire
Christelle MASSON

